epsens

EPSENS TRANSITION CLIMAT A

Reporting au 30/04/2025



Actif net du portefeuille : 7,48 M \in Valeur liquidative de la part : 16,175 \in

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS TRANSITION CLIMAT est un FCPE nourricier du Fonds Commun de Placement (FCP) 'SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT 'géré par Sienna Gestion. L'objectif de gestion du Fonds Maître est de réaliser, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

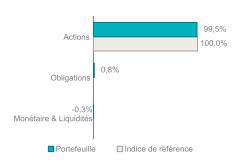


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %) Portefeuille	1 mois	2025	1 an	3 ans
	0,71	4,65	-1,31	3,26
Indice de référence	-0,55	4,86	6,88	25,55
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans
Portefeuille			-1,31	1,07
Indice de référence			6,88	7,88
Performances annuelles (en %)		2024	2023	2022
Portefeuille			13,30	-19,75
Indice de référence		8,27	15,47	-10,64

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
IBERDROLA SA	2,24%	Services aux collectivité
NORDEX SE	2,21%	Energie
SIEMENS AG-REG	2,18%	Industries
DEUTSCHE BOERSE AG	2,00%	Sociétés Financières
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	1,97%	Industries

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 01/01/2021 Durée de placement : > 5 ans Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF: sans classification

Article SFDR (2): 8

Code AMF: 990000126409

Devise : Euro

Indice de référence :

100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire: SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et

d'exploitation : 0,98%

Coûts de transaction : 0,29%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques : Risque de perte en capital Risque actions Risque de durabilité

^{*} Les données affichées sont celles du fonds maître.

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR: Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou



INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée Portefeuille (en %) Indice de référence (en %) Tracking error (en %)

1 an	3 ans
16,31	17,04
14,69	13,94
5,38	6,32

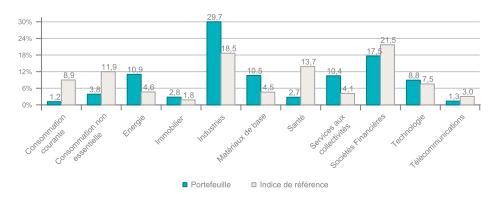
PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

Meilleurs contributeurs	Contribution
CAC40 10 EURO 04/25 EURONEXT PARIS	0,47%
NORDEX SE	0,30%
VONOVIA SE	0,23%
E.ON SE	0,15%
EDP SA	0,14%

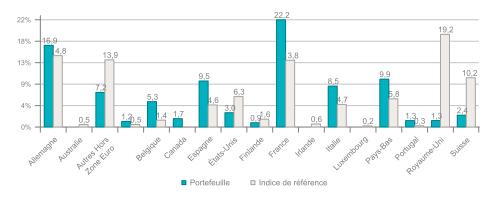
Moins bons contributeurs	Contribution
CAC40 10 EURO 05/25 EURONEXT PARIS	-0,35%
PRUDENTIAL PLC	-0,16%
SUBSEA 7 SA	-0,15%
ARCADIS NV	-0,13%
ISH STOX 600 BAS RES DE	-0,13%

ANALYSE DU FONDS MAITRE

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



^{*} Les données affichées sont celles du fonds maître.

Économie et Marchés

Le mois d'avril a été marqué par une intensification des tensions commerciales, consécutive à l'annonce par l'administration Trump de nouvelles mesures tarifaires dont l'ampleur a pris les investisseurs de court. Cette évolution s'est accompagnée d'un accroissement de la volatilité sur les marchés financiers, entraînant un repli généralisé (mais finalement temporaire) des indices actions à l'échelle mondiale. L'indice VIX (Volatilité) a ainsi atteint un pic au cours du mois (point haut depuis début 2020), tandis que le S&P 500 enregistrait une baisse de -11% en trois séances début avril. Toutefois, l'ouverture d'une période de négociations de 90 jours annoncée par le président Trump a permis une relative accalmie, bien que les tensions avec la Chine demeurent vives et qu'aucun accord tangible n'ait encore été conclu. Dans ce climat d'incertitudes, les flux de capitaux se sont orientés de manière plus prononcée vers les actifs refuges, à l'instar de l'or. En Europe, qui s'est vu imposer un tarif réciproque de 20%, l'incertitude pèse également. Les actions européennes ont aussi accusé le coup à l'instar du Stoxx Europe 600 (-1,2%) et du CAC 40 (-2,5%). Toutefois, les actifs européens ont profité de la défiance envers les actifs américains, ce qui a favorisé un retour des flux vers la zone euro. De plus, les obligations allemandes, recherchées en tant que valeurs refuges, ont vu leur rendement à 10 ans reculer de -30 pb, à ,44%. Enfin, la position accommodante de la BCE a renforcé la confiance envers la zone, l'institution ayant abaissé ses taux directeurs de -25 pb et laissé entendre qu'elle restait prête à intervenir davantage ces prochains mois.

Le mot du gérant

Avril aura été marqué par le ' jour de la libération ' au cours duquel Donald Trump a décidé d'augmenter les droits de douane à l'importation, à un niveau jamais atteint. Sous le choc, les marchés ont d'abord plongé sur la première partie du mois pour se reprendre ensuite en réponse aux 90 jours de report engagés par le gouvernement Trump pour l'application effective de la hausse des barrières douanières. Ce temps de latence devrait laisser place aux négociations bipartites entre les Etats-Unis et le reste du monde. Parallèlement, le mois d'avril est synonyme de l'ouverture de la saison des résultats du 1er trimestre : les enseignements pour 2025 ont été rassurants jusqu'ici avec des entreprises qui ont pour la plupart enregistré une croissance résiliente et des perspectives 2025 confirmées. Dans ce contexte, le fonds affiche sur ce mois une bien meilleure performance que son indice de référence expliquée en partie par sa surexposition aux entreprises à duration longue, qui ont bénéficié de la baisse des taux, et par son biais favorable aux entreprises de 'services subsea' pour lesquelles les publications trimestrielles ont été bien accueillies par les investisseurs. Au cours de cette période, nous avons utilisé le creux de marché pour initier deux nouvelles lignes, des valeurs de croissance pour lesquelles la valorisation semblait désormais abordable (Alstom, Rolls Royce). Parallèlement nous avons pris des profits sur certaines valeurs comme Deutsche Boerse et Nordex qui ont, toutes deux, très bien rebondi.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,08	18,58
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,14%	99,60%

<u>Note risque ESG du portefeuille</u> : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.





Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.